

Gauthier de Mortagne

L'évêque de Laon, Gauthier de Mortagne, a été souvent évoqué par les historiens de l'ordre de Prémontré. Généralement d'une manière fautive. Les uns, à propos de son procès avec le bienheureux Hugues de Fosses, le donnent comme un ennemi des religieux; d'autres, comme Oudin, ignorent son appartenance à l'Ordre; Goovaerts le donne comme un ancien religieux hostile à son institut, semblable, eût dit Montaigne, à « ces enfants drus qui battent leur nourrice ». Nous-même, dans notre article sur la profession canoniale d'évêques au XII^e siècle ¹⁾, avons cru que sa profession canoniale était une profession *in articulo mortis*, comme l'évêque de Paris, Maurice de Sully, fit profession à Saint-Victor avant de mourir, ce qui eut fait de lui un frère *ad succurrendum*. Puisque Gauthier est mort bien loin de Laon, en Italie, cette hypothèse est à rejeter. Les travaux récents de madame Martinet et de l'abbé Merlette à Laon permettent de reprendre la question de façon plus juste. Nous nous trouverons en face d'un personnage d'une austérité bourrue — ses confrères de Saint-Martin le souligneront malicieusement sur son épitaphe — mais aussi d'un grand prélat, savant, religieux, efficace.

*
* *

Gauthier est né au début du XII^e siècle à Mortagne ²⁾ au confluent de la Scarpe et de l'Escaut. Tout jeune il se destine à l'Eglise et est offert au chapitre d'Antoing, du diocèse de Cambrai, mais tout près de Tournai, au sud. C'était une petite collégiale de quatorze chanoines et onze chapelains qui nommait à cinq cures et à trois chapellenies. Il lui restera fidèle jusqu'à son épiscopat. On l'envoie étudier à l'école cathédrale de Tournai, puis à l'école de Reims sous Albéric qui mourra plus tard archevêque de Bourges et sous Lotulphe le Lombard. Il dépasse vite ses maîtres, se brouille avec Albéric qui ne peut répondre

¹⁾ *Analect. Praem.*, 1961, t. XXXVII, p. 235.

²⁾ Aujourd'hui Château l'Abbaye, non loin de Mortagne du Nord. Dép. du Nord, canton de Saint-Amand-les-Eaux.

à ses difficultés et donne à l'abbaye de Saint-Remy ³⁾ des cours renommés où bon nombre de ses anciens condisciples deviennent ses élèves. Là il se lie d'amitié avec le célèbre Jean Petit, dit Jean de Salisbury, humaniste et philosophe, futur secrétaire de saint Thomas Becket, puis évêque de Chartres. Mais il est persécuté par Albéric, tellement qu'il s'enfuit à Laon en 1130. Il y trouve un accueil très bienveillant auprès de Raoul, le frère du grand Anselme, ce Raoul dont saint Norbert avait suivi les cours pendant l'hiver de 1119. A ce métaphysicien Raoul révèle l'importance des sciences exactes, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie qui permettent d'agir sur le réel. En 1134, à la mort de Raoul, il est nommé écolâtre du Chapitre de Laon. Il nous reste plusieurs ouvrages de cette époque ⁴⁾, des lettres sur les effets du baptême, l'Incarnation, la présence universelle de Dieu par son essence, la crainte que le Christ a éprouvée devant la mort; une correspondance avec Albéric, Abélard, Gilbert de la Porrée. L'élégance de la langue, la solidité du raisonnement, la netteté de l'exposition font de lui un des bons représentants de la théologie préscolastique.

Huit ans plus tard, en 1142, le doyen de la cathédrale, Guy de Montaigu, ayant été élu au siège épiscopal de Châlons sur Marne, Barthélemy de Jur nomme Gauthier de Mortagne doyen de la cathédrale.

* * *

Dans sa nouvelle fonction Gauthier de Mortagne se montre très porté pour les Prémontrés. Le roi Louis VII ayant abandonné les deux tiers des droits qu'il possédait sur le moulin d'Argentré en faveur de l'abbaye de Prémontré, Gauthier, agissant au nom du chapitre cathédral, y joint spontanément l'autre tiers « pour que cette église de Prémontré, fondation du doyen et du chapitre de Laon, demeurât au sein de la maison comme une fille » ⁵⁾.

Au début de 1150 Gauthier, qui demeure toujours chanoine d'Antoing, fait un voyage à Rome pour défendre les droits de ce chapitre contre l'abbé de Lobbes qui prétend y nommer à une prébende sur

³⁾ *Recueil des historiens de la France*, t. 14, p. 398.

⁴⁾ Dom LUC D'ACHERY. *Veterum aliquot scriptorum ... spicilegium*, t. 2, p. 459 s.

⁵⁾ *Patrologia Latina* (P.L.), 156, c. 1155.

trois. Il n'a pas de mal à obtenir gain de cause ⁶⁾. Quand il revient, le digne et vénérable évêque Barthélemy, poussé par son zèle, a entrepris de mettre la réforme dans le chapitre cathédral, c'est à dire, selon la manière de parler du temps, d'en faire un monastère de chanoines réguliers. Comme le voyait le moine Hermann, son historien, « il n'était pas facile de forcer les chanoines à abandonner leurs anciennes coutumes » ⁷⁾. Barthélemy ne réussit pas plus que Norbert à Magdebourg. Les choses en vinrent au point qu'il se crut obligé de démissionner. Il se retira comme simple moine au monastère cistercien de Foigny, près de Vervins, qu'il avait fondé. Le chapitre qui n'a pas voulu changer de vocation n'est quand même pas opposé aux chanoines réguliers ni à la réforme grégorienne puisqu'il élit comme évêque le premier abbé de Saint-Martin de Laon, Gauthier de Saint-Maurice, un des premiers disciples de saint Norbert.

Barthélemy avait été surtout un protagoniste de la vie spirituelle. Après les ravages de la commune et des guerres féodales, il avait multiplié les monastères. Gauthier de Saint-Maurice apparaissait comme un administrateur. « De la plus extrême pauvreté les religieux de Saint-Martin sont arrivés à une telle abondance que leurs vignes produisent jusqu'à trois mille muids de vin, que leurs terres, leurs troupeaux, leurs moulins les font dépasser tous les monastères du diocèse » ⁸⁾ écrivait quelques années plus tôt le moine Hermann. Cependant, devenu évêque, Gauthier fidèle aux vues de son prédécesseur, ne semble envisager que le rôle spirituel de l'épiscopat. « Le devoir de l'évêque, écrivait-il à ses frères de Prémontré, c'est d'éclairer sans cesse, de s'adonner aux bonnes œuvres, de pourvoir au repos et à l'utilité des autres, d'affermir le bien qu'ont fait les Pères nos prédécesseurs, de mettre en ordre le présent; de préparer l'avenir par des décisions sûres et dignes d'être maintenues » ⁹⁾.

En fait la multitude des frères va toujours en augmentant à Prémontré, il faut donc augmenter les ressources. Son successeur lui reprochera de l'avoir fait trop largement.

Cependant ce futur successeur, Gauthier de Mortagne, agissant tant en son nom personnel qu'au nom du chapitre, ajoute encore aux

⁶⁾ Rec. précit., t. 14, p. 398.

⁷⁾ *Non enim facile canonici antiquos mores mutare coigi poterat* : P.L. 156, c. 1007.

⁸⁾ P.L., 156, c. 994.

⁹⁾ J. LEPAIGE, *Bibliotheca Ordinis Praemonstratensis*, Paris, 1633, p. 430.

possessions de Prémontré en 1153 ¹⁰). Il donne les alleux de Variscourt, la forêt de Merlet, des labours près de Landifay, les dîmes et le droit de présentation à Monceau le-Neuf ¹¹) et à Murcy, mais sous la censive annuelle de huit muids de vin, de cinq jallois de froment et un muid de pois. Les relations sont cordiales. Si les conducteurs des chariots venant de Prémontré arrivent à Laon un jour où le chapitre mange au réfectoire, ils seront invités au repas. L'évêque Gauthier de Saint-Maurice appose aussi son sceau à cet acte capitulaire.

* * *

Deux ans plus tard, en 1155, l'évêque prémontré meurt en odeur de sainteté. Il a choisi sa sépulture dans l'église de sa profession religieuse, à Prémontré. C'est le premier évêque de Laon inhumé ailleurs qu'à l'abbaye de Saint-Vincent. Le chapitre élit au siège épiscopal son doyen, maître Gauthier de Mortagne.

Tout de suite Gauthier part pour Rome afin de recevoir du souverain pontife Adrien IV la consécration épiscopale. A la même époque, le château de Mortagne — sans doute la maison paternelle de Gauthier, il n'est pas le seul à la représenter au Chapitre qui compte aussi maître Hugues de Mortagne, futur auteur d'une somme théologique, et un autre Gauthier de Mortagne qui est encore un jeune clerc et signera trois ans plus tard comme chanoine sous-diacre —, le château de Mortagne est changé en une abbaye de Prémontrés, de la filiation de Vicoigne et dont Raoul, seigneur de Mortagne, deviendra le premier abbé.

L'évêque, d'après saint Paul, doit d'abord bien gérer sa maison. À son retour de Rome, Gauthier, comme l'avait fait Norbert à Magdebourg, fait établir le pouillé (polytypicon) des biens de l'évêché. Quand Barthélemy de Jur en 1115 avait pris possession de son église, la ville et le pays étaient ruinés à la suite des guerres de la Commune et des brigandages de Thomas de Marle, mais depuis la situation

¹⁰) P.L., 156, c. 995.

¹¹) C'est dans cette paroisse de Monceau-le-neuf que mourut comme prieur-curé le P. Jacques Restout, frère de l'architecte de Mondaye, ainsi qu'en témoigne son billet de mort conservé aux archives de Saint-Jean d'Amiens. Les historiens qui ont traduit *prior de Moncellis* par prieur de Moncets ont commis une erreur. La paroisse de Murcy, que Taïée lit Amurcy, a dû disparaître de bonne heure. Elle ne figure plus dans les pouillés du XIV^e siècle.

s'était bien améliorée. Les bourgeois, banquiers, vigneron, tonneliers, grâce à la commune qui établissait un impôt forfaitaire au lieu des vexations seigneuriales, étaient devenus florissants. Les abbayes s'enrichissaient chaque jour par le travail des religieux et les dons reçus du dehors. Seul le palais royal — mais ce sera toujours le cas — et l'évêché connaissaient de graves difficultés financières. Deux saints à la suite sur le siège épiscopal, c'était beaucoup, pensait Gauthier de Mortagne. Il fallait remettre de l'ordre.

Le prélat fait donc revoir tous les baux de culture et de vinage et, fermement, exige les paiements en temps voulu. Puis il s'en prend au Roi qui, malgré les concessions de son aïeul Philippe I, s'est arrogé certains droits sur les fermes de l'évêché à Vaux-sous-Laon et à Saint-Marcel, et Louis VII doit reconnaître ses torts. C'est alors que Gauthier s'attaque à l'abbaye de Prémontré.

* * *

Sous l'administration du bienheureux Hugues de Fosses, trente-cinq ans après sa fondation, Prémontré n'est plus la maison de pauvreté dans laquelle Norbert et ses premiers compagnons s'étaient débattus au milieu de difficultés terribles. Elle compte maintenant, d'après le moine Hermann, cinq cents religieux dont la plus grande partie étaient des convers et mille religieuses. Tout le monde ne vivait pas dans la maison, un certain nombre demeurait dans des fermes; les religieuses avaient été transférées à Fontenille. Malgré tout, vers 1145, on était déjà fort à l'étroit. La petite église construite par Norbert pour une cinquantaine de religieux était insuffisante. Hugues, se rappelant la prophétie de Norbert au jour de la dédicace, affirmant qu'il faudrait faire une reconstruction, réunit son chapitre et décida de transférer l'abbaye un peu plus loin, au centre de la croix dessinée par la vallée de Prémontré et les deux vallées adjacentes. Il fit venir Barthélemy, encore évêque, pour consacrer les premières pierres et, toujours d'après Hermann, témoin oculaire et ami de Hugues de Fosses et de Gauthier de Saint-Maurice, Barthélemy se souvint que cet emplacement correspondait à celui qu'avait vu Norbert dans sa vision initiale. En 1155, autour de l'église qui sans doute n'était pas finie, les dortoirs, le réfectoire, les ateliers, le mur d'enceinte, bâtis avec l'admirable pierre des environs de Prémontré, présentaient un ensemble comparable aux plus anciennes et aux plus belles abbayes

du royaume. On ne reconnaissait plus la solitude sauvage et presque inhabitable qu'avait choisie Norbert. Il y avait sans doute là un danger pour la vie religieuse le jour, où les compagnons de Norbert ayant disparu, la ferveur s'amenuiserait ¹²⁾).

Hugues de Mortagne était sans doute partisan de faire aux monastères des largesses abondantes, à condition que les droits et redevances constituent une compensation normale. De telles largesses étaient à la fois à l'avantage de celui qui donnait et de celui qui recevait. Il s'adressa alors à Samson, archevêque de Reims et à son synode provincial pour demander que Prémontré restituât les biens de la mense épiscopale donnés gratuitement par Barthélemy et Gauthier de Saint-Maurice. De sa retraite de Foigny, le vieil évêque se défendit d'avoir disposé des biens de l'Eglise *minus ordinate*, comme l'en accusait son deuxième successeur.

« Lorsque je suis entré dans l'évêché de Laon, écrit-il à l'archevêque, je l'ai trouvé dans un état déplorable, ruiné par les révoltes et par le feu. La cathédrale tombait en ruines, les revenus étaient minimes. On sait tout ce que j'ai fait pour réparer ces maux. Aux chanoines de la cathédrale je n'ai donné que des verrats dont j'étais par ailleurs embarrassé. Il n'y avait dans le diocèse à mon arrivée que cinq abbayes pauvres et assez relâchées. On y a vu par le secours de Dieu fleurir la piété et l'abondance. J'ai aidé à la fondation de neuf autres monastères qui font l'édification du diocèse; mais je ne me suis pas servi pour cela des biens de l'évêché. Le pape Calixte m'ayant recommandé Norbert, dont la mémoire est en bénédiction, pour lui procurer une solitude conforme à ses désirs, je ne lui ai donné de l'évêché qu'une terre inculte de deux charrues au plus, dont une partie se trouve à Versigny, l'autre à Cuissy. Des seigneurs ont donné avec mon consentement des terres qu'ils tenaient de moi en bénéfice, mais j'ai toujours réservé les cens et le vinage. Au reste l'évêché n'est-il pas amplement dédommagé par la gloire d'avoir donné naissance à tant d'églises qui en dépendent et sont desservies par des personnes d'une vie pure et exemplaire? » ¹³⁾.

* * *

¹²⁾ P.L., 156, c. 999-1000.

¹³⁾ P.L., 188, c. 1453-1454; *Bibl. Praem.*, p. 432.

Hugues de Fosses était, comme le rappelle l'office de sa fête, doux et humble de cœur. Sans doute l'attitude hostile de son évêque lui fut-elle extrêmement pénible. Sans se troubler pourtant il recourut, comme il l'avait toujours fait, à ses protecteurs naturels, le pape et le roi de France.

Le souverain pontife Adrien IV, anglais d'origine, chanoine régulier de profession, ancien abbé de Saint-Ruf, avait déjà écrit aux Prémontrés : « Nous ne perdons pas de vue que votre ordre, dont nous avons nous-même fait partie, brille de la gloire de nombreux mérites, répand une odeur de sainteté, a étendu ses plants d'une mer à l'autre »¹⁴) (On était loin désormais des objurgations de Ponce de Saint-Ruf contre saint Norbert et les Prémontrés). Il avait déjà confirmé les possessions du monastère chef d'ordre et nourrissait pour son abbé une haute estime. Il se hâta d'écrire au roi Louis VII pour lui recommander ses fils bien aimés, l'abbé et les religieux de Prémontré. « Nous les aimons, dit-il d'une pure dilection, à cause de leur vertu et de leur religion ». Il pria le monarque de les soutenir, de les consoler et de les défendre, suivant les traditions familiales laissées par son père Louis VI le Gros qui avait été un des premiers bienfaiteurs de Norbert¹⁵).

Il écrivit aussi à Gauthier de Mortagne. Il le connaissait bien. Il savait son impulsivité et sa rudesse, mais il appréciait aussi sa foi et son obéissance. Dans une première lettre il lui rappelait que c'était son devoir de soutenir les Prémontrés et de les maintenir dans leurs droits acquis. Une seconde lettre insistait encore : loin de les molester, l'évêque se devait de se faire leur défenseur et d'employer les armes spirituelles contre ceux qui voudraient leur nuire¹⁶).

* * *

Arriva enfin le jour où il fallait trancher et aboutir à un compromis accepté par les deux parties. Dans la salle du chapitre de la cathédrale, non pas l'actuelle salle qui date du XIII^e siècle, mais une salle contiguë à la cathédrale romane¹⁷), siégèrent le roi de France avec son frère

¹⁴) Stat. Praem., 1630, p. VIII.

¹⁵) Bibl. Praem., p. 431.

¹⁶) Ibid., p. 432.

¹⁷) Labbe, dans son recueil des Conciles, place fautivement cette assemblée à Reims.

Robert, son chancelier, son bouteillier, son chambellan ; puis l'archevêque de Reims, Samson qui, en qualité de légat du Saint-Siège, présidait les débats, entouré des évêques Anscuphe de Soissons et Baudouin de Noyon. Le chapitre cathédral était représenté par son doyen, son trésorier, deux archidiaques, son chantre, cinq chanoines prêtres, cinq diacres, sept sous-diacres dont le second Gauthier de Mortagne. S'y trouvaient aussi les abbés bénédictins de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Vincent de Laon, de Saint-Nicolas des prés, de Nogent sous Coucy ; les abbés cisterciens de Foigny et de Vaucclair ; les abbés prémontrés de Saint-Martin, de Cuissy, de Thenailles, de Braine, de Vermand, de Beaulieu, de Vicoigne et onze seigneurs laïcs des plus importants. La discussion fut chaude, car le Roi lui-même dut y prendre part.

On tomba d'accord. Hugues et le chapitre de Prémontré acceptèrent de céder à l'évêque 300 livres, 500 brebis, 20 vaches et 12 juments. Ils se trouvèrent confirmés dans la possession de tous les biens d'origine épiscopale, c'est à dire, outre la vallée de Prémontré, 4 fermes, 2 moulins 2 viviers, 35 prés, 12 champs, 54 vignes, 1 maison, 1 forêt. Sauf exception ces propriétés sont grevées de cens et de redevances, car ce qu'attaquait Gauthier de Mortagne c'étaient les donations entièrement gratuites. L'acte laisse naturellement intactes toutes les possessions qui proviennent d'ailleurs, du Roi, de Thomas de Marle, des comtes de Guise et de bien d'autres bienfaiteurs, possessions que le pape avait dernièrement confirmées.

En somme, malgré le gros débours, Prémontré s'en tirait à bon compte. L'évêque s'empressa d'informer le pape de la transaction. Il suppliait « la douceur de sa Sainteté » de confirmer un compromis qui avait coûté tant de peine et obtenu l'assentiment d'une si haute assemblée ¹⁸⁾.

Dans une lettre à Hugues de Fosses Adrien VI inséra tout le compromis et termina l'affaire le 29 mai 1158 ²⁰⁾.

Barthélemy n'était plus de ce monde. Il avait rendu son âme sainte à Dieu le 14 juillet 1157.

* * *

¹⁸⁾ *Bibl. Praem.*, p. 432.

¹⁹⁾ *Ibid.*, p. 433.

²⁰⁾ P.L. 188, c. 1632. ; *Bibl. Praem.*, p. 433.

Gauthier était un bâtisseur. Il allait pouvoir restaurer sa ferme de Presles l'Évêque au sud-ouest de Laon et commencer les constructions qui lui paraissaient urgentes : la double chapelle de l'évêché qu'on admire encore, le château-fort (la tour) de Pouilly-sur-Serre pour se défendre contre les sires de Coucy. Les croisés avaient vu les fortifications byzantines et cela changeait tout l'art roman militaire.

Surtout il allait pouvoir penser à la cathédrale. Laon que Guibert de Nogent appelait la capitale du royaume et l'église la plus florissante des Gaules possédait une cathédrale romane, œuvre de l'évêque Elinand, oncle de Barthélemy de Jur. Elle était grande et belle, dotée de riches ornements et d'orfèvrerie précieuse, mais elle avait été brûlée à la Commune et dépouillée de ses trésors. Barthélemy l'avait restaurée et la nouvelle dédicace avait attiré 200.000 pèlerins mais, sans son ornementation, avec sa charpente apparente, elle paraissait misérable, alors que Saint-Denis, Noyon, Senlis, Tournai avaient déjà leurs cathédrales gothiques.

Dès 1160 Gauthier fit commencer l'actuelle cathédrale. Il avait devant les yeux la cathédrale de Tournai avec ses sept tours et ses quatre étages : l'architrave des piliers, les tribunes, le triforium et les grandes verrières. En fait Laon n'aura que quatre tours « les plus belles de la chrétienté », déclarera Villard de Honnecourt. Elle aura les quatre étages mais aussi gardera les transepts à bas-côtés qui caractérisent les grandes églises de pèlerinage. Gauthier en vit le chœur (qui fut remplacé et agrandi dans la suite) et les transepts. Le rayonnement de ce chef d'œuvre devait traverser l'Europe. On en retrouve les traces non seulement à Lisieux et à Lausanne mais à Magdebourg, à la cathédrale prémontrée d'Halberstadt, à Naumbourg, à Ratisbonne, à Limbourg sur la Lahn.

Quand Gauthier n'eût fait que cela, il mériterait de passer à la postérité ²¹⁾.

* * *

L'évêque savait pourtant que l'église de pierre n'est que la figure de l'église des âmes et, comme tous les contemporains de la réforme grégorienne, il était persuadé que, sans un clergé digne et saint,

²¹⁾ Lucien BROCHE. *La cathédrale de Laon. Petites monographies des grands édifices de la France* (sans date).

l'Église est en péril. Il fallait commencer par les chanoines de l'Église-mère. Instruit par l'exemple de Barthélemy, Gauthier n'essaya pas de faire de sa cathédrale un monastère de chanoines réguliers. Puisque le chapitre voulait demeurer séculier, il le resterait. Mais il veilla de près à la vie de cette communauté. Il fit rédiger par le doyen Liziard l'Ordinaire de Laon ²²⁾ qui codifiait cette liturgie splendide qui a des contacts avec celle de Prémontré, ce qui dénote des origines communes. En fait Liziard ne rédigea que le propre du temps. Le propre des saints fut traité plus tard par Adam de Courlandon. L'évêque exigea la présence de chacun et supprima les distributions manuelles pour ceux qui arriveraient en retard. On maintint au Chapitre après prime la lecture de la règle d'Aix la Chapelle et le repas en commun au réfectoire pendant une partie de l'année.

Il fallait penser aux curés de la ville. Gauthier se montra plus exigeant pour eux. Le roi Louis VII abandonnait l'ancien palais royal situé au sud de la cathédrale pour construire un château-fort sur la place actuelle de l'Hôtel de ville. L'ancienne chapelle royale dédiée aux saints martyrs Corneille et Cyprien ²³⁾ devenait libre. Il imposa la réforme aux chanoines qui la desservaient et décréta que tous les curés de la ville feraient profession de chanoines réguliers dans cette église et en observeraient les règles.

Naturellement une pareille décision ne pouvait s'imposer que si le pasteur donnait lui-même l'exemple. Il ne pouvait guère faire profession entre les mains d'un prélat qui lui serait immédiatement soumis. C'est sans doute pour cela qu'il fit profession à Saint-Martin chez les Prémontrés. Le deuxième abbé de Saint-Martin, successeur de Gauthier de Saint-Maurice, était Garin, disciple de saint Norbert, profès de Prémontré, ancien prieur de Saint-Martin, puis abbé de Vicoigne, « un homme sage dont la droiture de mœurs était notoire, aimant son ordre, fervent de la pauvreté, jaloux de la chasteté, assidu à l'hospitalité, champion actif de toutes les vertus, vengeur ardent des vices » ²⁴⁾. Ce fut à lui que Gauthier demanda l'habit, entre ses mains qu'il prononça ses vœux. Le fait même de la profession ne fait pas de doute. Dom Luc d'Achery l'a relevée dans l'obituaire de

²²⁾ Ordinaire édité par Ulysse Chevalier. Paris, 1897.

²³⁾ On la voit encore, rue Georges Ermant, transformée en maison d'habitation. En fait, à partir de ce temps le Roi habitera de moins en moins Laon; c'est Paris qui deviendra la capitale.

²⁴⁾ *Recueil des Hist. de la Fr.*, t. 14, p. 489. *Chronique de Vicoigne*.

Saint-Martin : *II Idus julii obiit dominus Galterus de Mauritania, hujus ecclesiae canonicus, quondam episcopus laudunensis* ²⁵). La date de la profession ne nous est pas connue, mais la mort de l'évêque en Italie exclut une profession à l'article de la mort.

Cette profession obligeait Gauthier à garder les observances de l'Ordre, c'est à dire l'abstinence perpétuelle et le jeûne du 14 septembre à Pâques. On conçoit qu'il n'ait pas pu imposer quelque chose de semblable à ses curés.

Il est possible que Gauthier ait été impressionné par la douceur de Hugues de Fosses lors de leur différend. La vie des Prémontrés de Saint-Martin offrait aussi un exemple attirant. Quand Hugues de Fosses résigna sa charge, Gauthier n'eut pas à bénir son successeur, Philippe de Reims, qui avait déjà reçu la bénédiction abbatiale comme abbé de Belval.

Il donnera encore à Prémontré six jallois de terre sur le mont de Beaumont, au dessus de Penancourt. Ceci en faveur d'un de ses frères. Après la mort de ce dernier, cette propriété restera à l'abbaye moyennant un cens annuel de six deniers.

* * *

La vie épiscopale de Gauthier continue toujours dans le même sens : force et efficacité au service de Dieu. Cela ne se déroulera pas sans difficulté, car il demeure exigeant et autoritaire. Il assiste en 1163 au concile de Tours, mais Alexandre III lui reprochera en 1166 de faire fi des droits acquis des chapelains de sa cathédrale ²⁶); en 1168, l'archevêque de Reims, Henri, l'accusera de ne pas respecter les sentences de son officialité métropolitaine ²⁷); en 1167 il avait, avec l'archevêque de Lyon, l'évêque de Nevers et l'abbé de Vézelay, condamné au feu sept hérétiques manichéens, « supplice cruel, écrira dom Lelong, qui leur ôtait avec la vie le moyen de se repentir » ²⁸); mais on sait aussi à Rome qu'on peut compter sur son énergie : en 1168 Alexandre III le charge, avec les évêques de Soissons et d'Amiens de faire rendre le comté de Boulogne à Constance, épouse du prince

²⁵) P.L., 156, c. 1185.

²⁶) *Recueil*, précit., t. 15, p. 850-851.

²⁷) *Ibid.*, t. 16, p. 186.

²⁸) Dom LELONG. *Histoire du diocèse de Laon*. Châlons, 1783, p. 270.

Eustache d'Angleterre et, en 1169, il lui enjoint, de concert avec son archevêque, d'établir la paix entre Gilles de Chimay et Raynald de Rozoy ²⁹⁾).

De tout son cœur Gauthier soutient saint Thomas Becket qu'il reçoit à Laon en 1168 et, tandis que le primat gagne Sens, il retient le secrétaire de Thomas, son ami Jean de Salisbury. Aussitôt après la canonisation de Thomas en 1173 il lui ménagea une chapelle dans la nouvelle cathédrale.

* * *

Maintenant Gauthier se fait vieux. Il pense à la mort, au sort des pauvres, tout spécialement à celui des tenanciers de l'évêché et prend des dispositions en leur faveur. Il veut s'assurer des prières et donne, entre autres, à Prémontré la somme de cinquante livres pour célébrer son anniversaire.

Mais le courage ne lui fait pas défaut. Pour le roi de France il entreprend un voyage à Rome en 1174. C'est au cours de ce pèlerinage, à Plaisance, que la mort le surprendra le 7 juillet. Malgré la distance et la chaleur on ramènera son corps à Saint-Martin de Laon, l'église de sa profession où il a choisi sa sépulture, comme Gauthier de Saint-Maurice avait choisi Prémontré ³⁰⁾. On écrivit sur sa tombe :

Hic tego Galterum, quod detego, mutaque petra,
Praesulis acta loquor, pro lingua sunt mihi metra.
Consilio, monitis, virtutibus, hoc modo vite (*sic*)
Rexit, correxit, erexit oves et ovile.
Infuit huic pietas, sale sed condita rigoris,
Torpida ne fieret virtus et egena saporis.
Abstulit hunc mundo divisio discipulorum,
Vivat in aeternum meritis adjutus eorum.

On a reconnu des vers hexamètres rimant deux à deux :

Je couvre et découvre Gauthier ; pierre muette je dis les actions
d'un prélat, les vers me servent de langue ;

²⁹⁾ *Recueil précit.*, t. 15, p. 867 et 873.

³⁰⁾ *Obituaire de Prémontré*. Ed. R. VAN WAEFELGHEM, p. 142.

Par ses conseils, ses avertissements, ses vertus le mode de vie qu'il a choisi, il a régi, corrigé, élevé brebis et bercail.

Il avait de la piété mais assaisonnée du sel de la sévérité, craignant que la vertu s'attîdît et perdît sa saveur.

La fête de la division des apôtres l'enleva à ce monde. Puisse-t-il par leurs mérites vivre éternellement ³¹).

Le nécrologe de Saint-Martin le portait au 7 juillet, celui de Prémontré au 14 juillet, celui de Parc au 15 mai. Il était aussi à celui de Braine.

Gauthier n'a pas laissé le même souvenir de sainteté que ses deux prédécesseurs Barthélemy et Gauthier de Saint-Maurice. Il apparaît pourtant comme un prélat conscient de son devoir, dur pour les autres mais d'abord pour lui-même, fervent de vie intellectuelle, administrateur soigneux, exigeant pour le service de Dieu. N'eût-il fait que concevoir et commencer l'actuelle cathédrale qu'il mériterait d'être connu et apprécié.

Abbaye de Mondaye

François PETIT, O. Praem.

F-14 250 Tilly sur Seules

³¹) P.L., 156, c. 1185. La fête de la division des apôtres était célébrée à Laon comme à Prémontré. La dévotion aux apôtres est une des valeurs de la réforme grégorienne et du mouvement apostolique.